

EXTRAIT DU REGISTRE  
des Délibérations du Conseil Municipal

COMMUNE de  
SAINT CHRISTOPHE VALLON

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants	Ayant donné procuration	Absents excusés	Absents
15	12	15	3	3	0

Séance du 07 juillet 2020

- date convocation  
02 juillet 2020

L'an deux mille vingt,  
et le 07 juillet à 20 heures 00,

le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de saint-Christophe-Vallon, sous la présidence de Christian GOMEZ, Maire.

Présent(s) : Belet Bellec Birol Brachet Cerneaux Darses Delcuzoul Flauss Gomez Lanza Lemaréchal Veyrier

Excusé(es) : Robert Franque Deltour

Absent(s)

Procuration (s) à : Robert à Lemaréchal - Franque à Bellec - Deltour à Lanza

Secrétaire : Lanza

Objet : Rectificatif délibération indemnités des élus  
DCM 2020 07 07 04

Résultat du vote

- Pour : 15
- Contre : 0
- Abstention : 0

Considérant la délibération n°2020-06-03 01 du 3 juin 2020, et suite à la demande de la trésorerie, Monsieur le Maire informe le conseil que la délibération visée ci-dessus, ne mentionne pas l'effet rétroactif.

Il suggère au Conseil Municipal de mettre en place l'indemnité des élus à compte du 26 mai 2020, date d'élection du Maire et des adjoints.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la proposition de Monsieur le Maire.

Acte rendu exécutoire  
après transmission en Préfecture  
par voie dématérialisée

Le 08/07/2020

et publication ou notification

Du 08/07/2020

Le Maire,  
Christian GOMEZ



Fait et délibéré les jours, mois et an  
susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire  
Christian GOMEZ

Dématérialisé

